

Finales Nationales FSCF de Football

Catégories U9 – U11 – U13

GRENOBLE les 23 et 24 juin 2018

- Domaine Universitaire de Saint Martin d'Hères –

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

*Remplir avec soin et très lisiblement ce questionnaire administratif
et l'adresser accompagné des chèques avant le **28 mai 2018** à :*

**CD 13 FSCF – Fédéraux Foot 2018
6 rue Eydoux 13006 MARSEILLE**

Responsables : Thibault DURON - ☎ : 06 20 21 81 38

Gérard CERVINI - ☎ : 06 11 86 89 30

Email : fscf.cd13@sfr.fr - tibocoach51@neuf.fr - gerard.cervini@free.fr

1- Renseignements administratifs

Association

Nom :

Comité départemental FSCF :

Adresse complète :



Email :

Correspondant

Nom / Prénom :

Adresse complète :



Email :

Participants

Nombre d'équipes U9 à 5 (nés en 2009/2010)

Nombre d'équipes U11 à 8 (nés en 2007/2008)

Nombre d'équipes U13 à 8 (nés en 2005/2006)

2- Transports

Arrivée levers heures

Départ le vers heures

Voitures(*) bus(*) mini bus(*) Train Avion

(*) Préciser nombre de véhicules

3- Hébergement :

Hébergement à la charge de chaque club. Pour des questions d'organisation merci de nous indiquer le nom et l'adresse de votre hôtel.

Adresse de votre hébergement :

4- Réservations

Restauration : tarifs identiques à Chambéry 2016 et Anglet 2017

| Forfaits et Options | Nombre | PRIX UNITAIRE | MONTANT Total |
|---|--------|---|---------------|
| <p><u>Prestation complète (pour tous) :</u></p> <p>Forfait organisation + Repas chaud samedi midi + Repas chaud samedi soir et Repas chaud dimanche midi</p> | | 41 € | |
| <u>OPTIONS</u> | | | |
| <p>Repas du Vendredi soir (Enfants)</p> <p>servi à l'hôtel IBIS (à pied des trois hôtels communiqués)</p> <p>Entrée – Plat – Dessert - Boisson</p> | | 9 € | |
| <p>Repas du Vendredi soir (Adultes)</p> <p>servi à l'hôtel IBIS (à pied des trois hôtels communiqués)</p> <p>Entrée – Plat – Dessert – 1 Verre de Vin + Café</p> | | 15 € | |
| <p>Chambre d'Hôtel pour Chauffeurs de CAR à l'Hôtel IBIS.</p> <p>(à côté des trois hôtels communiqués)</p> <p>Chambre 45 €</p> <p>Petit déjeuner 10 €</p> <p>Taxe de séjour 1 €</p> | | <p>56 € (Nuit du Vendredi)</p> <p>56 € (Nuit du Samedi)</p> | |
| | | <u>Total</u> | |

Transport

Attention : Le transport ne sera assuré sur site que pour les prestations réservées. En aucun cas l'Organisateur ne prendra en charge le transport de groupes ou personnes disposant de moyens de transport sur place

RESERVATION NAVETTE

Nous vous précisons que lors de ce week-end, il est prévu (sauf changement) une grève à la SNCF. Nous vous conseillons donc d'effectuer votre déplacement en autocar. Cependant nous proposons si nécessaire une navette. La réservation du forfait transport implique impérativement le respect des horaires des navettes qui seront communiqués. Dans le cas contraire l'organisateur se réservera le droit d'apporter une majoration au coût du transport dû à l'augmentation des amplitudes horaires et ne pourra être tenu pour responsable de tout retard dans le déroulement des compétitions.

| | Nombre | PRIX UNITAIRE | MONTANT Total |
|---|--------|------------------|------------------|
| <u>Forfait transport (par personne)</u> Vendredi : gare de Grenoble-Gieres-Université vers hébergement Transport entre l'hébergement et le stade, sous réserve d'être hébergé dans un des trois hôtels communiqués qui se trouvent à Gières ou Saint Martin d'Hères (Formule1, Première Classe, BB Hôtel). Dimanche : stade vers gare de Grenoble-Gieres-Université | | 10 € | |

5- Récapitulatif financier

| | |
|--------------------------------------|---|
| Prestation complète | € |
| Repas Vendredi Soir Enfants (option) | € |
| Repas Vendredi Soir Adultes (option) | € |
| Hôtel Chauffeurs de Car (option) | € |
| Transport - Navette (option) | € |
| TOTAL | € |
| ARRHES (50 % du Total) | € |

Joindre à ce questionnaire :

- Un chèque du montant des arrhes, à l'ordre de : « **FSCF** »
- Un deuxième chèque de caution de **400 € par club**, au même ordre ;

Vos réservations pourront être modifiées, **sans pénalité jusqu'au 10 juin 2018**.

Après cette date les réservations seront fermes et définitives et le montant déjà versé et restant dû sera acquis à la FSCF.

Attention : Aucune prestation ne sera réservée en cas d'absence du chèque d'arrhes et de caution

A l'accueil, la remise des dossiers administratifs et techniques sera conditionnée par le versement du solde du décompte.

Fait à

le

Signature